

PROCES VERBAL Comité syndical du SEAT MERCREDI 24 FEVRIER 2021

Le Comité Syndical du SEAT, légalement convoqué le mercredi dix-sept février, s'est réuni à 18 heures, le mercredi 24 février deux mille vingt et un, en session ordinaire, à Pérignat-ès-Allier.

Titulaires présents :

Pascal BRUHAT
Fanny BLANC
Jean-Pierre BUCHE
Jean DELAUGERRE
Jean-Louis DAVENNE
Grégory DESTOMBES
Daniel SALLES

Titulaires excusés :

Antoine DESFORGES
Gilles PETEL
Amalia QUINTON

Suppléants présents :

Céline AUGER
Catherine PHAM
Pierre DUPECHER
Marie-Françoise CHOFFRUT
Danielle RANCY

Suppléants excusés :

Françoise BERNARD
Julien LACOUR
Karine SOLOIS
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	7				7	7	0	0

Autre présent :

GRUZELLE Anatole, coordinateur de projets de l'Ecopôle du Val d'Allier

Rappel de l'ordre du jour :

I. Affaires internes

- Débat d'orientation budgétaire 2021
- Dépenses d'investissement
- Point sur les subventions perçues et la trésorerie

II. Projet Ecopôle du Val d'Allier

- Convention de gestion des parcelles agricoles FAE de l'Ecopôle du Val d'Allier
- Rappel du phasage des travaux d'aménagement pour les espaces agricoles
- Point sur le plan de gestion et plan de financement ENSIL 2021

III. Questions diverses

- Accueil d'un(e) stagiaire « Chargé(e) de projet Animation/communication »
- Accueil d'un(e) stagiaire « Nouveaux modèles de développement durable »
- Acquisitions foncières SEAT

J-P. BUCHE, Président du SEAT, ouvre la séance. Il propose de faire un tour de table.

Il revient ensuite sur le compte-rendu de la séance précédente, sans que ne soient formulées de remarques contradictoires par le comité syndical. En introduction il précise qu'une note d'accompagnement a été communiquée en complément de l'invitation envoyé le 17 février avec l'ordre du jour.

Pascal BRUHAT, Vice-Président du SEAT, ajoute un point à l'ordre du jour : il sera évoqué en fin de réunion, le succès de l'Ecopôle du point de vue de la fréquentation qui implique la gestion du stationnement aux abords de la voie verte et de l'Ecopôle.

I. Affaires internes

- DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Sans l'obligation de réalisation d'un DOB, J-P. BUCHE explique que la présentation faite ci-après est un intermédiaire entre un DOB (document d'orientation budgétaire) et la présentation comptable qui sera faite lors du prochain comité syndical où le budget sera voté. Il s'agit de faire état des grandes lignes du budget du SEAT sans que l'approche soit complètement finalisée sur un plan comptable. Elle reprend les grandes masses budgétaires en fonctionnement et en investissement.

Les grands projets du SEAT sont présentés par l'intermédiaire des dépenses et recettes inscrites en fonctionnement et en investissement.

Lors de la présentation du résultat de fonctionnement reporté, J-P. BUCHE fait remarquer un montant dû au décalage de perception des subventions.

Chapitre 002		Résultat de fonctionnement reporté		
Code	Libellé	Réalisation 2020	2021	Commentaire
002	Résultat de fonctionnement reporté	199882,92	-130895,69	Décalage dans le versement des subventions

Concernant les dépenses de fonctionnement, sont détaillés en premier lieu les « charges à caractères générales » :

Il est demandé au coordinateur de projets de l'Ecopôle du Val d'Allier de détailler les dépenses proposées pour 2021 au compte 6228 « divers », énumérées comme suit :

- Animation/communication 2021
- Animation zone de pêche
- Animation espace test agricole
- Plan de gestion – opérations de restauration et d'entretien 2021
- Actualisation du plan de gestion de l'Ecopôle du Val d'Allier

Le montant présenté pour les charges de personnel et frais assimilés a été contextualisé en rappelant la fin du contrat du chargé de mission « communication/événementiel » en décembre 2020, CDD à caractère temporaire, non renouvelé du fait des possibilités limitées du syndicat pour les dépenses de fonctionnement.

► Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011		Charges à caractère général		
Code	Libellé	Réalisation 2020	Proposition 2021	Commentaire
60612	Energie - Electricité	0	1000	Ouverture compteur Halle agricole
60622	Carburant	117,56	200	Générateur
60628	Autres fournitures non stockées	0	500	Fumier, graines pour Maraichage
60632	Fournitures de petit équipement	2021,41	1500	Piquets, petit matériel (délimitation voie)
60636	Vêtements de travail	0	500	Tenues pour les intervenants du site
6064	Fournitures administratives	0	100	Matériel informatique
6068	Autre matière et fournitures	64,9	200	Pour animation et intrants FAE
6132	Locations immobilières	1345,25	1800	Loyer + annexes
6135	Locations mobilières	426	500	Location générateur Ecopolys
615221	Bâtiments publics	948	1000	Halle agricole
615231	Voiries	388	500	Intervention SIVOM blocs bétons autres
6156	Maintenance	0	300	Frais logiciel compta PASRAU
6161	Multirisques	879,42	900	Assurances
6170	Etudes et recherches	1200	1800	Indicateurs
6184	Organismes de formation	0	2000	Cap Rural, autres
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	2000	Précaution
6228	Divers	50198,6	90694,42	Plan de gestion ENS, animations
6231	Annonces et insertions	399,53	500	Publication des marchés
6236	Catalogues et imprimés	627,6	800	Impression flyers, brochures, plaquette
6241	Transports de biens	0	200	Apport intrants sur parcelles ETA
6256	Missions	846,83	800	Frais de déplacement
6257	Réceptions	173,22	200	Pot de l'amitié
6262	Frais de télécommunications	678,14	1000	Internet, téléphone
6270	Services bancaires et assimilés	120	500	Cout ouverture ligne de trésorerie
6281	Concours divers (cotisations)	0	400	Adhésions divers (CPIE, ...)
6284	Redevance pour services rendus	70,5	100	Déchèterie
6288	Autres	1834,18	3500	Prestation pour animations dont Ecopolys
63512	Taxes foncières	233	350	Foncier
TOTAL		62572,14	113844,42	
Chapitre 012		Charge personnel, frais assimilés		
Code	Libellé	Réalisation 2020	Proposition 2021	Commentaire
	Charge de personnel et frais assimilés	82832,48	60000	Un chargé de mission et deux stagiaire Master 6 mois
Chapitre 65		Autres charges de gestion courante		
Code	Libellé	Réalisation 2020	Proposition 2021	Commentaire
	Autres charges de gestion courante	270	600	Autres contributions / impôts
Chapitre 66		Charges financières		
Code	Libellé	Réalisation 2020	Proposition 2021	Commentaire
	Charges financières	1796,65	2000	Intérêts réglés à l'échéance
TOTAL		147201,68	307640,11	

► Recettes de fonctionnement

Sont ensuite présentées les recettes de fonctionnement à prévoir :

1	Libellé	Réalisation 2020	Proposition 2021	Commentaire
13	Atténuations de charges			
6419	Remboursement sur rémunérations de personnel - CPAM	1089	1500	Congé parental
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel : accueil de l'INRAE, etc.	0	2000	Accueil de groupes professionnels
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	0	2000	Accueil de classes, centre de loisirs
74	Dotations et participations			
74718	Agence de l'eau - Autres	5373	40 890	CT 2015/2020 (AE : 26144.20)
7473	Départements (DALD, ENSIL)	5360	66627	Animation, Plan gestion
74751	GFP de rattachement - Comcom	58 000	52500	Contributions financières
7478	Participation sablières de Pérignat -Autre organisme	15000	10000	Contrat territorial 2020
7477	Fonds communautaires (LEADER, POI Loire)	127172,74	160 832.17	Plan de gestion, FAE, ETA
75	Autres produits de gestion courante			
752	Contribution maraicher espace test - autre produits divers gestion courante	2522,9	1700	3ème année et 2ème année des testeurs en maraichage
7588	Location étang pêche - revenus des immeubles	1500	1500	Zone de pêche écoresponsable
77	Produits exceptionnels			
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	50	0	Dégrèvement sur taxe foncière
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	61,28	0	Erreur de tiers sur 2019
7588	Produits exceptionnels divers	59,99	0	Remboursement agents 2020
	TOTAL	216188,91	307640.11	

J-P. BUCHE explique les recettes détaillées inscrites "Produits des services, du domaine et ventes diverses" pour des visites et accueil de groupes scolaires.

Les subventions perçues et « à percevoir » par le SEAT sont ensuite précisées par type d'organisme financeur du projet de l'Ecopôle du Val d'Allier. Les produits exceptionnels sont ensuite énumérés par le coordinateur de projets.

Remarque : une incohérence du chiffre a été relevé sur le compte 7477 (subventions européennes) pour le montant prévisionnel de 2021 et donc rectifiée en conséquence, le montant total du tableau présenté étant correct.

► Dépenses d'investissement

Les dépenses de la section investissement sont présentées par opération avec : « espace test agricole », « contrat territorial » et « ferme expérimentale » ainsi que les « opérations financières ».

Code	Dépenses d'investissement par opération	Réalisations 2020	RAR	Proposition 2021	Commentaire
022018	Espace test agricole				
2128	Autres agencements et aménagements	264,38	97 000		Reste à Réaliser (RAR) de 97 000 : Investissement espace test (SARL Portal, Régie Territoire, électricité, containers, serres
21318	Autres bâtiments publics	930			Acompte APAVE contrôle technique Halle aux chats 2019
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5772.18			2020 : Motoculteur 2020
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2018,95			RAR 2020 : Facture Darty
111	Contrat territorial				
20	Immobilisations incorporelles				
2031	Frais d'études	22162,7			2020 : Plan guide AMO
21	Immobilisations corporelles				
2111	Terrains nus	0		13000	Achat terrains avec frais (3 propriétaires + cession deux parcelles carriers à Pérignat)
2128	Autres agencements et aménagements	43537,5	53204	23650,90	<u>Ecopâturage et opérations de restauration et gestion</u> RAR Plan de gestion 2020 : 19288 (LPO) + RAR Actualisation plan de gestion : 33916 Contrat territorial – opération 2021 (Régie 12850 + LPO : 10800.90) Panneau sur site : 500
2188	Autres immobilisations incorporelles	600		500	2020 : Présentoir Boutavan
201901	Aménagement ferme expérimentale				
20	Immobilisation incorporelles				
2031	Frais d'études				2020 : Terre et humanisme et archi bâtiment Halle aux chats
21318	Autre bâtiments public-construction			169419,60	Aménagement construction espace agricole (suite au marché « pole structurant FAE : tranche optionnelle : indiquée pour équilibre du budget »
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES				
001	Solde exécution- section investissement reporté	7595.60			
020	Dépenses imprévues				
		2730			Max. possible 7,5% des dépenses réelles de la section
16	Emprunt et dettes assimilées				
1641	Emprunt en euros	45329,4		74670,60	A rembourser avant fin 2021
	TOTAL		150 204	281 241	= 431445.10

Le coordinateur de projets énonce en premier lieu les montants des restes à réaliser (RAR) à prévoir, à hauteur de 150 204€. Il détaille ensuite les montants pour chaque ligne qui concernent deux dossiers en particulier : la restauration et la gestion de l'ENSIL ainsi que l'aménagement de l'espace agricole.

Dans cette préparation comptable, sont indiquées les dépenses de la tranche optionnelle du marché « aménagement ferme expérimentale » (opération 201901) même si cette dernière n'est pas affermie en 2021.

Suite à l'interrogation de P. BRUHAT, le coordinateur de projets rappelle que la tranche conditionnelle du marché a fait l'objet d'une demande de subvention LEADER au même titre que la tranche ferme (un seul dossier déposé et potentiellement subventionné à 80%).

Suite à la demande de F. BLANC sur le projet FAE, J-P. BUCHE revient sur les origines et objectifs du projet de « Ferme Agroécologique Expérimentale » en complémentarité des « Espaces tests agricoles » dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial.

► **Recette d'investissement**

Les recettes d'investissement sont énoncées par opération par le coordinateur de projets, en particulier les subventions qui seront perçues.

P. BRUHAT remarque que les demandes et leur obtention permettent au SEAT une rentrée d'argent conséquente pour mettre en œuvre le projet de l'Ecopôle du Val d'Allier et en particulier le développement de l'axe agriculture/alimentaire.

J-P. BUCHE rappelle la nécessité d'autofinancement qui doit être assurée par le SEAT pour mettre en œuvre les projets mais dont la capacité est toujours insuffisante au regard des opportunités à saisir.

F. BLANC intervient sur la limite des financements publics et la capacité du SEAT à financer les projets. Elle questionne la possibilité de trouver d'autres sources d'autofinancement que les participations financières des communautés de communes de Billom communauté et Mond'Arverne : l'entrée de la CAM est-elle toujours envisagée et la participation financière des communautés de communes adhérentes au syndicat ne pourrait-elle pas être plus important ?

J-P. BUCHE apporte des éléments de réponse : d'une part la participation financière des communautés de commune est déterminée selon les objectifs fixés, d'autre part il serait possible de développer un programme d'animations comme autre source financière (par exemple en partenariat avec l'association des pêcheurs), puis que les discussions avec la Métropole se sont poursuivies fin 2020, tout en rappelant l'historique des prises de contact et échanges.

A ce sujet, D. SALLES rappelle la logique géographique qui s'impose aux communautés de communes avec un site de l'Ecopôle bien plus proche du territoire de la CAM que celui de Saint-Dier-d'Auvergne par exemple et que par conséquent du côté de Billom communauté il est difficile de financer plus le SEAT pour la mise en œuvre du projet sur la transition écologique du territoire.

J-P. BUCHE évoque le succès de la voie verte sur l'économie et le tourisme locale et l'intérêt de quantifier les retombées économiques de l'Ecopôle pour le territoire. Il mentionne également les contacts récents pris entre l'office de tourisme de Mond'Arverne et le SEAT.

P. BRUHAT insiste sur le possible de la « mise en tourisme » du site avec le tronçon de la voie verte sur l'Ecopôle, une des voies du Grand Clermont. De ce point de vue, il y a une opportunité à saisir et à planifier en partenariat avec le Grand Clermont.

► Recette d'investissement

Code	Recettes d'investissement par opération	Réalisations 2020	RAR	Proposition 2021	Commentaire
012018	Aménagement pêche				
13	Subvention d'investissement				
1327	Budget communautaire et fonds structurels	1640			Sub européennes : FEADER,
012019	Contribution EPCI				
13	Subvention d'investissement				
13251	GFP de rattachement	12000			Participation ComCom
022018	Espace test agricole				
13	Subvention d'investissement				
1327	Budget communautaire et fonds structurels	34326.12	77600		Equipement : sécurisation et développement Champmot
111	Contrat territorial				
13	Subvention d'investissement				
1321	Etat et établissement nationaux	38897.75			38897 perçus 2020 contrat terr FEDER 2015-2016-2017-2018
1322	Région	13133.40			2020 : FEDER Région captée Banque
1323	Département	36715	18440	9460.36	PG 2020 CD63 + opé 2021
1327	Budget communautaire et fonds structurels	41891.66		32807.67	Contrat territorial : achat de terrain + FEDER Plan Loire 2021, partie FEDER
16	Emprunts et dettes assimilés				
1641	Emprunts en euros	120000			Emprunt court terme sur 2020
201901	Aménagement ferme expérimentale				
13	Subvention d'investissement				
1327	Budget communautaire et fonds structurels	17748		99223.39	80 % subvention Aménagement et structuration de l'espace Champmot : tranche optionnelle
222	Matériel technique et informatique				
13	Subvention d'investissement				
1327	Budget communautaire et fonds structurels	3190			Pas de nouveaux investissements en 2021 sur ce compte
ONA	OPERATIONS FINANCIERES				
16	Emprunt et dettes assimilés				
1641	Emprunt en euros				
	TOTAL	316351.21	96040	141491.42	

Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté				
002	Résultat de fonctionnement reporté			193913,68	
	TOTAL		96040	335405.1	= 431445.10

- FINANCES - REALISATION DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Président expose à l'assemblée la nécessité de règlement de factures d'investissement sur le budget du SEAT, en particulier les travaux du plan de gestion et de l'aménagement de l'Ecopôle. Il indique qu'il existe des restes à réaliser aux différentes opérations d'investissement correspondantes et que, afin de procéder au mandatement de ces factures avant le vote du budget 2021, il y a lieu d'autoriser le Président à engager ces dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice 2020, soit :

Montant d'Investissement 2020 prévu (hors emprunts et comptes 001 020 1341 et 192) x 25 % 238 518,18 € * 25% = 59629,54€
--

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Président à engager et à mandater des dépenses d'investissement.

- POINT SUR LES SUBVENTIONS ET LA TRESORERIE

Il est fait état du compte au 22/02/2021 soit **272 257 euros**.

Il est fait état du reste à rembourser soit **224 671 € avec** :

- Ligne de trésorerie : Total des remboursements depuis date d'effet : 0 € sur 150 000 € ;
 - o Remboursement anticipé d'une partie de la ligne de trésorerie avant l'échéance d'octobre 2021.
- Emprunt court terme : remboursement anticipé de 45 334,63 € en 2020 (reste 74 665,37 sur 120 000 €) ;
 - o Il est évoqué un remboursement de l'Emprunt court terme en mars 2021.

Sont rappelées les subventions perçues depuis décembre 2020 dont certaines qui n'étaient pas attendu si tôt :

- Subventions LEADER :
 - o Ilot paysan animation 2019-2020 : 7425 €
 - o Construction hangar de stockage (halle aux chats) : 17 748 €
 - o Ferme agroécologique expérimentale FAE (étude agricole Julien H.) : 32 842,33€
 - o Dossier « Com – Evnt » 2019 : 10 057,34€
 - o Poste Chargé mission 2019-2020 : 52 388,89 €
- Aide financière du CD63 pour la gestion de l'ENSIL PG 2019 : 40 925 €
- Aide financière du CD63 pour la réalisation d'animation soit 1 200 € (animation 2021)
- La contribution des carriers de Pérignat à la restauration du site en 2020 pour un montant de 15 000 €

Puis sont précisés le reste de dépense du Plan de gestion 2020 à payer à la LPO soit 19 288 € ainsi que les autres dépenses engagées en 2020-pour 2021 soit 51 356,76 € (tableau rectifié : « autofinancement zone de pêche »).

PROJET	FONDS	MONTANT PROJET	TAUX SUB	MONTANT SUB	AUTOFINANCEMENT	SUIVI
Communication/evnt 2020-2021	LEADER	7582,70 € HT	71.88%	5450,44 €	2132,26 €	Dépenses déjà réalisé sur 2020, à prévoir 2021 (animation + Ecopolys)
Investissement ETA 2020	LEADER	9 555 € HT	70%	77600,00 €	1911 €	Travaux lancés – tranche ferme
Aménagement Champmot 2020	LEADER	86 586,6 € HT	80%		19 228 €	Travaux lancés – tranche ferme
Ilots paysan 2020-2021	LEADER	9675,00 € HT	70%	6771,20 €	2475 €	En cours
Animation zone de pêche	LEADER	6000	70%	4200 €	1800 €	En cours
Actualisation du Plan de gestion	LEADER	68 876 € HT	Dossier plafonné + financement complémentaire	50 000 €	18 876 €	En cours de rédaction
Gestion/entretien ENSIL 2021	FEDER Loire + CD63	49 345 € HT		44 410,5 €	4934,5 €	Réponse à AAP – phase projet
				144 021,64 €	51 356,76 €	

Reste de subvention à percevoir (réalisation 2017, 2019 et 2020) :

- Reste part FEDER : 25 473,1€ (réalisation 2017, 2019)
- CONTRAT TERRITORIAL 2020 (CD63 + AELB) : 58 865 €

La participation financière des communautés de communes au SEAT en 2021 sera de 35 000 euros de la part de Mond'Arverne et 35 000 euros de la part de Billom Communauté.

P. BRUHAT évoque la nécessité de mettre à jour la convention pour la participation financière de Mond'Arverne, datée de 2019.

II. Projet de l'Ecopôle du Val d'Allier

- PARCELLES AGRICOLES « FAE » DE L'ECOPOLE DU VAL D'ALLIER

Un point est fait sur la demande de la Régie de territoire des deux rives, partenaire-gestionnaire du site, **de mise à disposition précaire des parcelles FAE**. Cette dernière permettrait de valoriser cet espace sur les plans paysagers et agronomiques (plantation de légumes et de mélanges de fleurs mellifères).

Il est proposé de formaliser une convention de gestion "Régie de territoire/SEAT" représentative des besoins avec une charte d'utilisation du site. Le plan de culture des parcelles FAE devra être adapté à une utilisation annuelle sans que ce soit à long terme. Il faudra également veiller à la cohérence des usages du site avec l'espace test et donc prévoir une participation financière pour la location, calculée en fonction du barème préfectoral minimum et de la surface mise à disposition (principe tarif légal en vigueur).

Suite à la demande de F. BLANC, il est donné la surface concernée par cette demande, approximativement 4000 m2.

La mise à disposition précaire des parcelles FAE pour 2021 est l'objet d'une convention entre la Régie de Territoire des Deux rives et le SEAT. La durée de mise à dispositions sera courte (équivalente à 12 mois) et la location annuelle établit au tarif préfectoral émis chaque année.

P. BRUHAT s'interroge sur le règlement d'une mise à disposition précaire de parcelle agricoles dans le cas de revenus dégagés des cultures.

J-P. BUCHE précise que la mise à disposition proposée se fera sur la base du statut de fermage et que le tarif sera précisé dans la convention.

Le comité syndical décide à l'unanimité d'accepter la proposition de la Régie de territoire et de formaliser une convention pour la mise à disposition précaire des parcelles agricoles dites « FAE ».

- RAPPEL DU PHASAGE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT POUR LES ESPACES AGRICOLES

Le Président rappelle la phase des travaux de terrassement, construction et d'aménagement extérieurs en lien avec les espaces test mais également avec l'ensemble des aménagements du site, financés par des fonds européens LEADER.

- 2020/2021 : Réalisation de la tranche ferme,
- 2021/2022 : Rappel de la Tranche optionnelle.

Il fait remarquer un bon déroulement des opérations par les prestataires et qu'un suivi des opérations est réalisé par le coordinateur de projets sur le terrain pour la mise en œuvre des travaux et le respect du cahier des charges.

Le coordinateur de projets annonce la date de fin des travaux de la tranche ferme, notamment du lot construction, en mai 2021 (dépendant des conditions climatiques).

- POINT SUR LE PLAN DE GESTION ET PLAN DE FINANCEMENT ENSIL - opérations 2021

Le Président rappelle les exigences liées au label ENSIL du CD63 et la nécessité pour le site de l'Ecopôle de mettre en place un plan de gestion réunissant les 4 axes stratégiques définis dans le cadre du plan guide :

1. Préservation de l'environnement et biodiversité
2. Production et alimentation
3. Enjeux sociétaux et vivre ensemble
4. Eco-valorisation du site

Au regard des possibilités d'autofinancement du SEAT en 2021, une gestion à minima est préconisée avec la Régie de territoire des deux rives et la LPO Auvergne (opérations 2021). Le plan de financement des opérations du plan de gestion 2021 de l'Ecopôle est présenté. Trois organismes sont sollicités : LEADER, FEDER PLAN LOIRE et CD63 (Dossier en phase audit auprès du service instructeur FEDER PLAN LOIRE).

Suite à la remarque de P-DUPECHER sur le taux d'autofinancement, il est précisé que le projet d'actualisation du « plan de gestion » présentée comprend la co-rédaction du plan de gestion transversal 2021-2030 ainsi que les opérations 2021 et des actions de sensibilisation à la protection de la nature pour un montant total prévisionnel de 86 660 euros et un financement à hauteur 67 591 euros.

Dans l'attente d'une sélection du projet dans le cadre de l'AAP continuités écologiques Axe Allier du FEDER PLAN LOIRE, le comité syndical accepte le plan de financement comme présenté.

III. Autres/divers

- RECRUTEMENT D'UN(E) STAGIAIRE « CHARGE DE PROJET ANIMATION/COMMUNICATION »

Le SEAT recherche d'un(e) étudiant(e)-stagiaire pour travailler sur son programme d'animation et son plan de communication.

Est expliqué au comité syndical le recrutement pour une période de 6 mois, sous la direction du coordinateur de projets présente les missions qui seront confiées au futur(e) « Chargé(e) de projet culturel » dans le cadre d'un stage professionnalisant :

- Evènementiel : organisation des Ecopolys 4ème Edition ;
- Plan de communication : site internet, réseaux sociaux ;
- Programme d'animation : sensibilisation aux enjeux de la protection de la nature, agriculture durable et alimentation, développement durable.

L'offre de stage qui sera publiée est intitulée : « *Gestion projets – Animation/communication* ».

P. BRUHAT rappelle au comité syndical le principe de la manifestation des Ecopolys, une action de communication thématique pour faire connaître le projet et apporter de la transparence sur les actions menées sur l'Ecopôle du Val d'Allier avec des fonds publics.

J-P. BUCHE évoque le thème de cette année en lien avec les usages de l'eau et qu'une étude en partenariat avec le CAUE et des étudiants sera réalisée, travail intéressant sur le « territoire Allier ».

De plus il évoque la possibilité de faire venir sur le site les écoliers du territoire, en groupe, en partenariat avec les communautés de communes et les établissements scolaires.

A la demande de Céline AUGER, une discussion est entamée sur la possibilité de prévoir une visite et ateliers pour les scolaires la semaine d'Ecopolys en Juin. Une réflexion doit être engagée sur les valeurs qui peuvent être transmises facilement aux enfants notamment grâce aux potentialités offertes par le projet de l'Ecopôle du Val d'Allier, support d'actions pédagogiques, et son programme d'animation.

- RECRUTEMENT D'UN(E) STAGIAIRE « NOUVEAUX MODELES DE DEVELOPPEMENT DURABLE »

L'offre de stage est intitulée : « Nouveaux modèles de développement durable par l'illustration opérationnelle, démonstrative et pédagogique sur l'Ecopôle du Val d'Allier : élargir la gouvernance pour renforcer la stratégie opérationnelle du SEAT au service de la transition écologique ».

J-P. BUCHE propose au comité syndical d'accueillir un(e) stagiaire pour travailler sur l'évolution du SEAT et du projet de l'Ecopôle avec pour principales missions : l'intégration de l'axe alimentaire et pédagogique au projet de l'Ecopôle du Val d'Allier, l'inscription des actions du SEAT dans les politiques publiques ainsi que son modèle de gouvernance.

- ACQUISITIONS FONCIERES SEAT

Le coordinateur de projets fait un point sur l'avancement du dossier d'acquisition foncière du SEAT au stade de compromis de vente et localise les trois parcelles sur une carte.

JP BUCHE apporte une précision sur la cession au SEAT de parcelles appartenant aux carriers sur la commune de Pérignat-sur-Allier.



Un point est fait sur le courrier reçu de l'association Roche Noire Environnement concernant l'acquisition des parcelles du bois du pacage aux enjeux écologique forts (héronnière notamment). La cartographie du parcellaire montre une multitude de propriétés qui nécessitera de faire appel à l'EPF SMAF pour recenser les propriétaires. Un nouveau plan de financement sera établi dans le cadre de la stratégie foncière de l'Ecopôle du Val d'Allier.

Comme vu en début de séance, P. BRUHAT aborde la question du stationnement en lien avec le tronçon de la voie verte situé sur l'Ecopôle. Il est nécessaire d'anticiper le stationnement gênant et d'orienter les flux. En plus du problème de sécurité, il faut se soucier de la mauvaise image que peut renvoyer. Pour cela il est possible de prévoir des aménagements simples.

J-P. BUCHE propose d'organiser une rencontre avec le service route du département en charge de la gestion de la route départementale en question.

P. BRUHAT insiste sur la nécessité de gérer la situation au mieux et de demander un rendez-vous pour connaître la position du conseil départemental, notamment dans la perspective d'aménager des zones de stationnement (demande à la préfecture). L'aménagement est à réaliser dans l'année mais le montant exact n'est pas connu.

Fin de la réunion à 20h00.